

s'inscrire aux cours de formation professionnelle. Le programme comporte également l'étude des langues à l'intention des immigrants, l'apprentissage et la formation au sein de l'industrie.

Pour pouvoir suivre les cours de recyclage, les candidats doivent avoir un an de plus que l'âge scolaire établi dans la province où ils demeurent et ne pas avoir fréquenté l'école depuis 12 mois. Des allocations de recyclage sont à la disposition des stagiaires à temps plein, s'ils font partie de la population active depuis trois ans ou ont une ou plusieurs personnes à leur charge.

Selon une étude du ministère, ce programme atteint des gens qui travaillent depuis dix ans ou même davantage. Le stagiaire moyen est âgé de 27 ans, est habituellement marié et père de famille. Une partie importante du programme continue à aider des jeunes dont la formation est insuffisante pour affronter la concurrence du marché du travail.

Le programme de formation de la main-d'œuvre a des objectifs à long et à court termes. Voici quelques-uns de ses objectifs à court terme: Permettre aux travailleurs de trouver plus facilement un emploi grâce à l'acquisition de nouvelles aptitudes, accélérer la croissance des régions à croissance traditionnellement lente et faciliter la mobilité de la main-d'œuvre. Les objectifs à long terme sont, entre autres, d'assurer une réserve suffisante de main-d'œuvre productive pour satisfaire nos besoins économiques et réduire l'écart entre les possibilités et les réalisations de notre économie ainsi que d'améliorer la situation concurrentielle du Canada par rapport à d'autres pays.

La réussite de ce programme peut se calculer financièrement. Des études provisoires de la rentabilité et de l'efficacité générale du programme confirment un rapport de 2 à 1 entre les bénéfices et l'investissement réel. Je crois pouvoir dire que depuis ses modestes débuts il y a quatre ans, face à un besoin économique croissant, ce programme de formation a considérablement contribué à adapter les travailleurs à de nouvelles techniques, à atténuer les disparités régionales et à fournir de nouveaux revenus aux déshérités.

• (6.00 p.m.)

[Français]

M. l'Orateur suppléant (M. Boulanger): A l'ordre. L'heure réservée à l'étude des affaires inscrites au nom des députés étant écoulée, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à huit heures.

(La séance est suspendue à 6 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 8 heures.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

La Chambre reprend l'étude de la motion de l'honorable M. Gray (au nom de M. Benson): Que le bill C-259, modifiant la loi de l'impôt sur le revenu, effectuant certains changements et introduisant certaines dispositions dans

[M. Dupras.]

la législation relatifs ou consécutifs aux modifications apportées à cette loi, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité plénier, et de la proposition d'amendement de l'honorable M. Lambert (Edmonton-Ouest) (p. 7763).

M. Roch La Salle (Joliette): J'ai l'impression que j'arrive à temps, monsieur l'Orateur.

J'aimerais, à mon tour, discuter du bill C-259 et de l'amendement qui traite de chômage, d'inflation et d'expansion industrielle. Ce bill a quand même une importance primordiale dans le contexte de la vie des Canadiens.

Le Livre blanc, qui a été déposé il y a un an, qui a été discuté et contesté par certains, a quand même sa valeur. Cette idée de présenter un Livre blanc était très sage. Cela permettait à des groupes, à des associations, de discuter et de présenter des modifications qui s'imposaient.

Par la suite, de nombreuses instances ont été faites et le gouvernement a examiné à fond quelles modifications s'imposaient. Ces modifications ont été aussi interprétées de diverses façons par les députés. Certains mémoires accusaient le gouvernement d'avoir fait marche arrière, mais le Livre blanc permettait aux différents organismes de faire des instances. Cette façon de procéder devrait être répétée à l'avenir, car elle permet d'offrir certaines idées et aussi certaines améliorations.

Le bill C-259 est fort différent du Livre blanc. Ceci prouve que le gouvernement a tenté d'offrir au public une politique et de la discuter. Les changements contenus dans le bill C-259 démontrent que le gouvernement a voulu tenir compte d'une forte proportion des instances qui ont été faites, et ceci est tout à son honneur. L'amendement à l'étude traite du problème de l'inflation et du chômage. Il a quand même une certaine valeur. On ne peut pas dire que toute politique présentée par le gouvernement depuis trois ans a obtenu les résultats escomptés. Mais de là à dire que ceci ne dépend que du gouvernement, c'est faux! Je me sens très honnête de répéter que la situation économique étant difficile, elle n'a pas permis au gouvernement d'obtenir le succès désiré.

Est-il nécessaire que je répète à la Chambre que si le gouvernement canadien est uniquement responsable des difficultés économiques que nous connaissons, les chefs d'État du monde n'ont pas été de meilleurs administrateurs, puisque l'économie mondiale est en difficulté.

• (8.10 p.m.)

Nous avons toutes les raisons du monde, à la Chambre, de faire le plus de suggestions objectives possible non pas dans le but d'embarrasser le gouvernement, comme certains se plaisent à le faire, mais de lui aider. Tel est le rôle de chaque député à la Chambre. Si nous remplissions le rôle qui nous est donné par nos commettants, nous en arriverions à des résultats beaucoup plus concrets et bénéfiques pour la société.

Le bill C-259 contient de bonnes solutions. Je pense, par exemple, à l'exemption personnelle qui a été portée de \$1000 à \$1500 pour les célibataires, et de \$2000 à \$2850 pour les gens mariés. Est-il nécessaire que je fasse remarquer aux ministres que, compte tenu du coût de la vie, il est clair que j'aurais souhaité, comme beaucoup d'autres, que ces exemptions soient au moins portées à \$5000 pour les gens mariés. Nous reconnaissons tous, monsieur l'Orateur, qu'un salaire de \$100 par semaine n'est pas exagéré, aujourd'hui, compte tenu du coût de la vie.

Je dois aussi reconnaître les efforts que fait le gouvernement. Il semble que d'après la présentation du ministre